Charleville-Mézières (08) : mariage blanc loupé, direction la prison

11/08/2017 à 21h06

Un Algérien de 34 ans, interdit de séjour en France, a été condamné à 18 mois de prison.

Le prévenu qui comparaissait, ce jeudi 10 août, au tribunal correctionnel affiche un pedigree assez exceptionnel. Ahmed Dellali cumule, depuis plusieurs années, un beau palmarès de condamnations pour violences, dégradations, outrages, détention de stupéfiants, usage de faux documents administratifs… À quoi s'ajoutent plusieurs interdictions du territoire français qu'il n'a jamais respectées. Cet Algérien de 34 ans a été interpellé, mardi, dans le quartier de la Ronde Couture, à Charleville-Mézières, au terme de nouveaux dérapages.

Policiers insultés

L'histoire est complexe et les chefs de prévention multiples contre le trentenaire. Il lui est reproché d'avoir voulu contracter un mariage blanc avec une femme dans le but de pouvoir acquérir un titre de séjour et la nationalité française. Devant l'échec de cette tentative, Ahmed Dellali se serait montré violent envers sa compagne – mère de trois enfants –, l'humiliant par les mots (avec une vulgarité et un sexisme décomplexés) et les gestes et lui interdisant de sortir de leur domicile, avenue Carnot. Le tout assorti de menaces de représailles si elle ne lui obéissait pas (l'intéressée avait gardé un jeu de clés). L'enquête rapporte que le prévenu aurait aussi cassé de la vaisselle et la télé, lors de l'un de ses nombreux accès de colère.

Au moment de son arrestation, il aurait de surcroît copieusement insulté deux policiers, la France en prenant également pour son grade.

(…)
L'Ardennais

(Merci à Tony)